

REFERENTIEL DE COMPETENCES DE LA FORMATION :

« Master STAPS Expertise, Performance et Intervention (EPI) » Université / Etablissement

d'accueil : Université de Bretagne Occidentale (Brest) et Université de Nantes

Je soussigné Cyril Bossard, responsable de la formation dont l'intitulé figure en haut de page et accréditée jusqu'en juin 2017, atteste du fait que les contenus de la formation abordent les bases et principes scientifiques des compétences listées ci –dessous pour lesquelles figure, dans la colonne correspondante, une croix indiquant le niveau d'autonomie acquis par l'étudiant (Niveau 1 = Enseignements de sensibilisation garantissant une autonomie relative; Niveau 2 = Enseignements associés à une mise en pratique visant à rendre l'étudiant autonome). Je certifie que les étudiants reçoivent dans cette formation des éléments relatifs à l'éthique et la déontologie de l'intervention professionnelle et m'engage à diffuser auprès des étudiants l'existence de la charte éthique et du référentiel de compétences de la SFPS ainsi que sa procédure d'accréditation.

	Niveau1	Niveau2
A. COMPETENCES DE BASE OBLIGATOIRES		
□ a.1. Maîtrise des compétences de base en intervention psychologique : Ethique, déontologie, Analyse de la demande, Techniques d'entretien, Evaluation psychologique et utilisation de		Х
questionnaires		
□ a.2. Maîtrise des techniques de base en préparation mentale : techniques de relaxation/activation, imagerie mentale, fixation d'objectifs		Х
B. COMPETENCES SPECIFIQUES - APPROCHES INDIVIDUELLES	•	
□ b.1. Restructuration cognitive		
□ b.2. Techniques Mindfulness	Х	
□ b.3. Habilités d'organisation : préparation des compétitions, routines, gestion de carrière, etc.	Х	
□ b.4. Autre*: prise de décision		
C. COMPETENCES SPECIFIQUES – APPROCHES INTERPERSONNELLES		
□ c.1. Gestion de la cohésion, efficacité collective, régulation interpersonnelle	Х	
$\ \square$ c.2. Gestion de la communication, du leadership et climat motivationnel et de la relation entraineur-entrainé		
□ c.3. Autre*: cognition d'équipe	Х	
D. AUTRES COMPETENCES SPECIFIQUES	I .	
□ d.1. Utilisation de la vidéo et de supports numériques		Х
□ d.2. Techniques spécifiques d'entretien (Auto-confrontation, explicitation, entretien motivationnel, débriefing, etc.)		Х
□ d.3. Biofeedback		
□ d.4. Entrainement attributionnel		
□ d.5. Entrainement mental intégré		
□ d.6. Analyse du fonctionnement organisationnel, audit, psycho-ergonomie	Х	
□ d.7. Accompagnement/Formation du staff sportif		
□ d.8. Acquisition des habilités : apprentissages technique et/ou tactique	Х	
□ d.9. Supervision des pratiques d'intervention en psychologie du sport		
□ d.10. Autre* :		
E. SANTE PHYSIQUE ET MENTALE		
□ e.1. Bilan psychologique règlementaire**		
□ e.2. Suivi psychologique et psychothérapie**		
□ e.3. Actions de prévention ou de promotion de la santé	Х	

^{*}Préciser. Seules les compétences ayant des bases scientifiques et ayant fait la preuve de leur efficacité sont reconnues par la SFPS

Bossard C.

Des précisions relatives à chacune des compétences listées pourront être obtenues en téléchargeant le document « Glossaire du référentiel de compétences » sur le site web de la SFPS.

Fait le 23/02/2017 à

95

^{**}Activités réservées aux intervenants pouvant faire usage du titre de psychologue et de psychothérapeute.